

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### A quelques braves

Chers amis,  
Sans vous être jamais occupés de politique, vous avez conçu, lancé et fait aboutir une initiative complexe. La conception et la rédaction furent délicates et longues, entrecoupées de consultations souvent décevantes. La récolte de signatures imposa un lourd engagement de plusieurs mois à chacun d'entre vous. Ce devait pourtant être la partie la plus claire et paisible de l'aventure.

L'initiative déposée, les premières difficultés sont apparues. L'administration a monté en épingle les incompatibilités de votre texte avec Harmos. Mais vous vous êtes montrés assez incisifs pour qu'elle recule et tombe d'accord avec vous sur les quelques détails à modifier. Puis le Département a fait traîner les choses en longueur, ajoutant une année au délai de vote pour fabriquer un contre-projet, prenant même six mois de plus que ne l'autorise la Constitution. Puis il a accéléré les choses de façon à réduire le temps de la campagne. Vous n'avez pas baissé les bras, vous vous êtes adaptés à des circonstances contraires et vous avez travaillé comme des forcenés durant tout cet été: plus de cent cinquante mille prospectus distribués ma-

nuellement, des stands hebdomadaires tenus dans le plupart des villes, des rencontres, des exposés.

Douloureuse initiation à la politique! La campagne fut d'une brutalité exceptionnelle. Vous avez subi des attaques d'une rare bassesse, des imputations gratuites, des contre-vérités frontales. Vous vous êtes heurtés à un refus total du dialogue et des échanges raisonnés d'arguments. Vous avez vu des conseillers d'Etat déchoir au point de se pavaner en *t-shirts* boudinants, tachés de rose et de noir, pour distribuer une propagande insane. Vous les avez vus se payer des annonces prétendument rectificatives avec l'argent des contribuables. Vous avez pu examiner le fonctionnement navrant des grands partis, leurs positions ambiguës, leurs alliances contre nature, leur soutien à la retraite. Vous avez surtout ressenti, sur la fin, le poids énorme, accablant de la grosse machine de l'*establishment* qui, toutes idéologies confondues et perdant complètement le sens de la mesure, a mobilisé l'entier de la puissance de feu étatique contre les francs-tireurs. Car en fin de compte, avant d'être de gauche ou de droite ou du centre, vous étiez d'abord des intrus qui avaient la préten-

tion insensée de pénétrer dans le sérail politique.

La grande presse fut relativement équitable à votre égard. Relativement: on peut regretter qu'elle n'ait pas donné l'importance qu'il méritait au scandale des épreuves cantonales de référence. Elle le connaissait pourtant. Elle aurait aussi dû dénoncer elle-même certains mensonges incontestables de vos adversaires. Mais la grande presse fait plus ou moins partie de la grosse machine et tient à préserver un consensus minimum avec l'officialité.

Vous avez tenu le cap. Vous avez répété, commenté et argumenté vos propositions. Vous avez supporté, selon le mot de Kipling, «d'entendre vos paroles travesties par des gueux pour exciter des sots, et d'entendre mentir sur vous leurs bouches folles sans mentir vous-mêmes d'un mot». Vous n'avez pas répondu à l'invective par l'invective.

Ces derniers jours encore, M. Huguélet, qui fut l'incarnation d'«Ecole 2010» du début à la fin, appelait encore au calme sur le réseau *Facebook*: «Nous avons perdu et, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il n'y a point d'honneur dans la défaite, si ce n'est de l'accepter avec humilité. C'est pourquoi j'invite tous les enseignants et parents à ne pas céder à la tentation de la polémique. Il faut laisser ce terrain-là à ceux qui l'aiment et en maîtrisent le mieux le langage: les politiciens, les médias.» Et encore cette adresse finale qui rappelle l'essentiel: «Je vous invite, vous tous, parents et enseignants, à prendre soin de vos enfants et de vos élèves, vous parents par l'éducation, vous enseignants par l'instruction. C'est par la rigueur, l'intégrité, l'exigence et l'amour que nous pourrions préserver nos enfants, nos

élèves de l'attrait du moindre effort et les encourager à désirer le surpassement et résister à la facilité. C'est au sein de la famille et de la classe d'école que se fait le travail, un postulat qui a conduit les pas des initiés, du début jusqu'à la fin.» Le Canton a manqué une grande occasion.

Cette dignité vous honore, mais elle ne vous empêche pas, aujourd'hui, de ressentir une immense amertume. Comment pourrait-il en aller autrement?

Rappelez-vous toutefois que le combat commun et les mauvais coups supportés ensemble, l'effort constant de chacun pour en rester à l'essentiel, parfois contre son tempérament, ont créé entre vous des liens solides de respect et d'amitié. Et ces liens se sont étendus aux nombreuses personnes qui vous accompagnaient dimanche soir et à beaucoup d'autres encore qui ont soutenu votre combat. Si la finalité de la politique est l'amitié entre les hommes de la Cité dans le cadre du bien commun, vous en avez assurément fait votre part, plus que vos adversaires n'en feront jamais.

Quant au bloc hétéroclite de ces derniers, il est d'ores et déjà dissous. Ils ont rejoint leur parti ou leur faction et se chamaillent dans la perspective des prochaines élections. Les directeurs d'école se grattent frénétiquement l'occiput, un grand point d'interrogation au-dessus de la tête. Ils se demandent comment ils vont bien pouvoir appliquer le projet «bout-de-bois» primé par un électeur vaudois déboussolé. Pourrez-vous vous empêcher de suivre ce dossier, d'écrire vos commentaires, de proposer des solutions?

Ce fut un privilège de travailler avec vous.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Les Lettres et les Arts? Maintenant en kiosque!

En janvier dernier, nous avons présenté à nos lecteurs la revue *Les Lettres et les Arts* (encore à l'état électronique), fondée par des étudiants bâlois et neuchâtelois. Aujourd'hui, c'est avec un grand plaisir que nous leur annonçons la parution sur papier de ce riche trimestriel. Certes, nous ne cacherons pas un certain parti pris, du fait que la soussignée s'improvise parfois critique littéraire. Que cela ne nous empêche pas de saluer l'audace dont Niklaus Manuel Güddel a su faire preuve en portant ce projet jusque-là. Ainsi trouvez-vous désormais dans vos kiosques et librairies ce cahier suisse de critique littéraire et artistique, disponible depuis cet été.

Lorsque vous le tiendrez entre vos mains, c'est la qualité du support qui vous surprendra d'abord. Un graphisme soigné et épuré engage aussitôt à la lecture. Ouvert, vous le feuilleterez avec une sorte de satisfaction, celle de posséder un bien bel objet. Mais ce contentement passager sera immédiatement mêlé à la soif inextinguible de vous y plonger. Vous commencerez alors votre lecture par les comptes-rendus des dernières parutions littéraires, avant de découvrir un inédit d'Etienne Barilier, à mi-chemin entre commentaire de tableau et essai philosophique sur l'art et la littérature. Ce texte de toute beauté s'intègre parfaitement à la ligne éditoriale de la revue, puisque dans son édito le rédacteur en chef fait un plaidoyer en faveur d'une vision

globale d'un artiste qui serait pluridisciplinaire, complet.

Trente pages sont ensuite consacrées au grand peintre symboliste Odilon Redon, à l'honneur aux Galeries nationales du Grand Palais à Paris au printemps dernier. L'analyse est fine, profonde, illustrée des superbes tableaux de celui qui toucha à de nombreuses techniques et matières, telles que l'eau-forte, la sculpture, la lithographie, la peinture à huile, la peinture de panneaux d'intérieur et même la tapisserie.

Vous entrerez ensuite dans le «secteur» artistique qui vous informera sur les expositions d'art du trimestre et vous fera mieux profiter de vos prochaines visites. Avant, enfin, de faire connaissance avec la maison d'édition Gallimard, qui fête en 2011 son siècle d'existence.

Nous vous invitons donc vivement à satisfaire votre curiosité. Gageons qu'avec les temps, les rédacteurs affineront toujours mieux leur plume, la jeune direction gagnera en expérience et offrira, tout au long des numéros à venir, des articles d'une qualité si ce n'est croissante, tout au moins constante, ce qui permettrait de lui prédire un avenir prometteur. N'oubliez pas non plus de visiter leur site internet, un excellent complément à la revue, très régulièrement mis à jour et sur lequel on peut conclure un abonnement ([www.les-lettres-et-les-arts.com](http://www.les-lettres-et-les-arts.com)).

CLAIRE-MARIE LOMENECH

### Les Marches du Pays

#### Les Aiguilles de Baulmes

Après la découverte des hauts de Montreux en 2010, l'organisateur des Marches du Pays propose cette année aux lecteurs de *La Nation* une excursion dans le Jura vaudois.

**Itinéraire:** Trois Villes – Mont de Baulmes – Grange Neuve – Bel Coster – Ballaigues – Le Day

**Dates:** samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011  
(en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 8 octobre)

**Durée:** environ 8h00 de marche

#### Points forts:

- La crête des Aiguilles de Baulmes
- Repas au chalet de Grange Neuve
- Les bornes-frontière du Bel Coster

#### Renseignements:

Les personnes intéressées s'adresseront à:

*La Nation*, Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1, Case postale 6724, 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h-10h) – Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

ou consulteront directement notre site (descriptif et photos): [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)

## La Suisse face aux nazis

En 2000 paraissait à Genève, chez Slatkine, *La Suisse encerclée*, traduction d'un ouvrage que son auteur Stephen P. Halbrook destinait au public américain pour lui expliquer ce que fut la neutralité armée de la Suisse durant la deuxième guerre mondiale. L'édition originale publiée aux Etats-Unis en 1998 suivait de peu la réouverture du dossier des avoirs juifs en déshérence, la dramatisation qui en résulta et la mise en cause de l'attitude de la Suisse pendant la guerre. Introduite et conclue par l'ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner, la traduction française venait à point nommé pour faire pièce au rapport de la Commission Bergier dont on connaissait les premières conclusions. Elle fut saluée par tous ceux que scandalisaient le parti-pris de la Commission et l'auto-flagellation des bien-pensants.

Frappé par le fait que la Suisse complètement encerclée avait échappé à l'occupation, Halbrook posait cette question: «Quel a été le secret de la Suisse?» et se fixait comme but principal la description des efforts politiques et militaires de la Suisse pour défendre son indépendance. Il exposait ce que fut, année après année, l'affirmation de la volonté du peuple en

armes de résister à toute tentative de soumission à l'ordre européen nazi. Particulièrement remarquable était l'étendue des recherches entreprises par l'auteur; plus de mille références manifestaient son souci d'une information aussi documentée que possible en l'état des sources disponibles à l'époque; la qualité de ces sources témoignait du sérieux de ses investigations. L'ouvrage et ses traductions nombreuses rencontrèrent beaucoup d'intérêt et remportèrent des prix.

Cet intérêt encouragea Halbrook à compléter son ouvrage de 1998 par une nouvelle étude qui parut en 2006 et fut traduite en allemand comme «*Eine Ergänzung zum Bergier-Bericht*». Jean-Jacques Langendorf l'a traduite en français et Cabédita l'a publiée récemment sous le titre *La Suisse face aux nazis*, avec une préface de l'ancien ambassadeur Carlo Jagmetti. Loin d'être une redite, elle substitue à la vision chronologique qui caractérisait *La Suisse encerclée* une analyse thématique qui traite quatre sujets: la guerre des nerfs, les préparatifs d'invasion, la survie du pays et l'espionnage. L'ouvrage est une autre réponse à la question que se posait l'auteur en 1998, réponse nourrie de nouvelles recherches menées avec le

même souci de faire œuvre d'historien et non de publiciste à succès. Preuve en est notamment l'exploitation des archives de la *Wehrmacht* concernant les plans d'invasion de la Suisse. Ces plans étaient-ils sérieux? Ne s'agissait-il pas de manœuvres d'intimidation? Hitler a-t-il eu réellement la volonté d'attaquer la Suisse? Des historiens de l'école critique en ont douté; pour les Allemands, disaient-ils, une Suisse épargnée était plus utile qu'une Suisse conquise; la crainte d'une résistance militaire opiniâtre n'a joué qu'un rôle mineur. Halbrook a donc cherché des réponses dans les archives militaires allemandes. Il n'a rien trouvé qui permette de mettre en doute le sérieux des plans. Bien sûr, leur existence n'est pas une révélation pour nous; mais leur contenu est présenté par Halbrook tel que les archives allemandes le donnent à connaître. C'est là l'important.

Les documents constituent pour l'historien la source principale de son information. Mais les témoignages sont aussi des moyens de connaissance précieuse. Contrairement à la Commission Bergier, Halbrook en a recueilli personnellement de nombreux qui lui ont permis de corriger beaucoup d'images fausses et de jugements tendancieux.

Adeptes de l'inspection locale, il a fait de multiples visites, notamment dans ce qui fut le Réduit national; à St-Maurice, le commandant local des gardes-fortifications l'a piloté lui-même dans la place forte.

*La Suisse face aux nazis*, écrit pour le public américain, apporte au lecteur helvète un complément d'information utile. La période de 1939-1945 demeure à plusieurs égards mal connue. Elle ne figure pas en bonne place dans les programmes scolaires; combien d'enseignants savent-ils exactement ce qu'était le Réduit? La TSR a rediffusé récemment le documentaire qu'elle lui avait consacré il y a quelques années et qui colporte le mythe d'une stratégie qui aurait consisté essentiellement à fortifier un tas de rochers en abandonnant la population civile à son sort; elle accrédite la thèse selon laquelle la volonté de défense et la préparation militaire n'ont pas véritablement influé sur le sort que la dernière guerre nous a réservé. Qu'un auteur américain se soit donné tant de peine pour persuader du contraire ses compatriotes, qui nous estiment peu, voilà qui mérite notre reconnaissance.

PIERRE ROCHAT

## La liberté par ceux qui en causent

En méditant sur le libéralisme, nous butons sur le mot «liberté». Nous avons pourtant tous une idée de ce qu'est la liberté: une puissance d'agir, capable de renverser les obstacles nous empêchant d'atteindre nos buts. C'est aussi le fait de n'être soumis à personne, de ne pas être esclave. Ces ébauches ne suffisent pas. Il faut enquêter pour savoir ce qui se dit de la liberté.

Le 18 août, *L'Hebdo* a organisé un débat sur la liberté comme thème de campagne électorale; M. Antonio Hodgers, un Vert genevois, M. Olivier Meuwly, radical vaudois et M. Fathi Derder, libéral, sont intervenus. Que tirer des réflexions de ces trois personnes?

Bien qu'engagées en politique, elles ne s'intéressent pas à la liberté entendue comme autonomie des communautés (Vaud, Genève et la Confédération) auxquelles elles appartiennent. A leurs yeux, la liberté est celle des individus. Un individu libre fait «ce qu'il veut quand il veut». Très vite, elles se heurtent au problème de savoir comment concilier les libertés des individus avec le fait que le bien de ceux-ci ne se dissocie pas de celui de la communauté où ils vivent.

Libéral impeccable, M. Derder pense que «le bonheur collectif ne se planifie pas, il est la somme des bonheurs individuels».

M. Hodgers conteste ce point de vue, sans toutefois, il faut le souligner, délaisser la conception individualiste. Le «libertarisme» vert consiste dans «l'autogestion des individus». Ceux-ci s'émancipent eux-mêmes, puis créent des «réseaux», des «associations», des «coopératives». Ils ne restent pas enfermés dans leur moi «capricieux»: «Au bout d'un moment, ils se projettent collectivement», dit M. Hodgers. Comment s'opère cette «projection»? Comment saute-t-on, «à un moment», de l'individu à la collectivité? Mystère...

M. Meuwly et M. Hodgers semblent craindre les débordements auxquels s'exposeraient les individus laissés à eux-mêmes. «La liberté des libéraux, c'est la plus grande liberté possible, d'abord sur le plan économique. Mais ils ne peuvent être anarchistes, donc accepter spontanément le chaos», remarque M. Meuwly. M. Derder, progressiste affiché, ne croit pas que «l'homme soit fondamentalement mauvais». La liberté est tempérée par «l'éthique de la responsabilité». Il faut avoir confiance dans les gens, sinon on tombe dans le système de «régulation» et de «surveillance» que M. Derder abhorre.

Entre la liberté individuelle et l'Etat, national pour M. Meuwly, mondial pour MM. Derder et Hodgers (sous prétexte que la nation paralyserait les échanges ou serait impuissante à lutter contre les menaces écologiques forcément transfrontalières...), il n'y a rien, aucune communauté intermédiaire. Chacun des trois interlocuteurs s'escrime donc à déterminer à quelles conditions l'Etat pourra contenir les libertés individuelles dans de justes limites.

Pour M. Derder, la limitation s'opère spontanément grâce au sens des responsabilités des individus et surtout à leur souci de l'«excellence». M. Derder aime ce mot à la mode. On peut admettre en effet que si chacun use de sa liberté pour viser la perfection, quelle que soit la tâche qu'il s'est fixée, il peut en résulter une certaine harmonie sociale. «L'excellence est une réalité concrète. En Suisse, nous avons une société libérale de l'excellence», dit M. Derder. Encore faut-il savoir en chaque domaine ce que recouvre cette «excellence» et à quelles conditions elle s'obtient.

M. Meuwly pense que pour éviter l'anarchie, un ordre se met en place. Comment? Grâce à qui? Il semble

qu'on ait encore affaire à une spontanéité pure. M. Meuwly affirme la nécessité des lois et de l'Etat. Cela lui pose un cas de conscience: jusqu'à quel moment doit-on empêcher l'Etat d'«empiéter» sur la liberté pour créer l'ordre?

M. Meuwly a-t-il raison de dire que l'ordre «se crée», que la liberté est première et qu'elle se déploie anarchiquement si l'Etat (qui est-ce?) ne lui met pas des obstacles?

M. Hodgers hésite moins. Il existe un bien fondamental: l'environnement. Tout homme «responsable devant les générations futures et les populations du Sud» doit participer à sa protection. Si chacun choisit la voiture pour circuler, il en résulte des nuisances pour tous: «Un bouchon n'est que la somme des libertés individuelles de choisir la voiture.» Seul l'Etat coercitif est en mesure de mettre de l'ordre dans les choix individuels. Un régime libéral n'est pas approprié. Il l'aurait été autrefois, du temps du «libéralisme classique», «plus humaniste», «avec des entreprises familiales sur la durée, dotées d'une éthique souvent protestante», «mais cela s'est malheureusement trop souvent perdu aujourd'hui».

Il est remarquable qu'un jeune Vert moderne soit nostalgique de l'entreprise familiale transmise de génération en génération et de l'apport moral du protestantisme!

M. Meuwly dit à peu près la même chose en signalant que l'ancien libéralisme bourgeois était lié non seulement à l'économie de marché, mais aussi à «l'armée, aux valeurs patriotiques».

Autrement dit, le libéralisme est viable si la patrie, l'armée, la religion et la petite entreprise familiale contrebalancent l'idéologie des droits de l'individu.

A y regarder de près, les trois interlocuteurs ne divergent que sur les détails d'exécution. M. Hodgers annonce: «Fathi Derder, si vous êtes cohérent, vous allez le plus souvent voter avec nous.» Cette prédiction se révélera sans doute exacte car nos trois compères partagent le même individualisme de principe et vivent dans un monde où la liberté paraît une évidence. M. Hodgers affirme: «La notion de liberté est aujourd'hui défendue de manière universelle.» Tout le monde se réclame de la liberté, chacun veut commercer, s'exprimer, se déplacer ou voter librement, chacun revendique ses droits.

Cependant MM. Hodgers, Meuwly et Derder sentent confusément que cette évidence n'est pas si solide. La liberté ne constitue pas tout le bonheur. A quoi bon s'exprimer si on n'a rien à dire, se déplacer si on ne sait où aller, commercer si on ne fabrique plus rien, ou voter pour des candidats tous semblables? Tous les trois cherchent à donner un contenu aux libertés individuelles au nom de biens communs. Ils entrevoient que les lois, la nation, la force armée, les mœurs, la nature, voire le souci de l'excellence, n'entravent pas la liberté, mais la soutiennent. La liberté, pour être effective, est guidée par des fins différentes d'elle-même.

Afin de nous éclairer mieux, nous devrions nous adresser à des personnes pour qui la liberté ne va pas de soi. La dictature en Argentine a emprisonné les parents de M. Hodgers, son père a disparu et sa mère doit l'avoir instruit sur ce que signifie «être privé de liberté». Il ne nous transmet pas ce témoignage, mais d'autres gens pourraient parler de la liberté avec pertinence, tout simplement parce qu'un jour, ils l'ont perdue.

JACQUES PERRIN

## La HES-SO, ce machin

Qu'y a-t-il de commun entre l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, la Haute école de musique de Lausanne (naguère nommée Conservatoire) et l'Ecole de tourisme de Sierre? Pas grand chose, de toute évidence, ni les domaines d'activité, ni le rattachement cantonal. Et pourtant ces trois hautes écoles partagent le même sort et obéissent à des règles communes au sein de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), avec vingt-quatre (!) autres institutions d'enseignement supérieur, localisées sur trente-trois (!) sites, vouées à la formation d'infirmières, d'informaticiens, de *designers*, d'ingénieurs en génie civil, en mécanique ou en multimédias, d'hôtelières, de gestionnaires d'entreprise, de comédiens ou de contrebassistes. Pourquoi cet empilage disparate, placé sous une direction générale sise à Delémont et réglé par un concordat et quelques accords complémentaires de manière fort compliquée?

### Un peu d'histoire

Dans les années 1990, le monde politique et professionnel a souhaité renforcer les techniciens et les écoles de gestion de niveau tertiaire, à l'instar de ce qui se faisait en Allemagne depuis pas mal de temps déjà. Cette idée, judicieuse en elle-même, a été concrétisée par la mise en place de HES reconnues et subventionnées par la Confédération, sous l'influence notamment de Jean-Pascal Delamuraz – bien peu fédéraliste hélas! – en charge alors du Département de l'économie dont relève la formation professionnelle. La mode étant aux concentrations et aux synergies, Berne a décrété qu'il ne devait pas y avoir plus

d'une dizaine de HES dans toute la Confédération. Les cantons romands, riches en écoles de cette catégorie, après quelques hésitations (notamment à Genève qui songea à faire cavalier seul), optèrent pour la création d'une HES unique, dont relèveraient toutes les institutions du type envisagé.

Aux écoles techniques et de gestion s'ajoutèrent – après la révision totale de la Constitution fédérale qui étendait la compétence de l'Etat central à toutes les formations – les écoles d'infirmières et de services sociaux, puis les écoles d'art et de musique. Le technicum agriviticole de Changins, l'Ecole hôtelière de Lausanne et la Haute école de théâtre de la Suisse romande (la «Manufacture») passèrent aussi convention avec la HES-SO pour bénéficier des subventions fédérales. D'où cet assemblage hétéroclite et gigantesque (plus de 15'000 étudiants à l'heure actuelle).

Les dispositions concordataires d'origine (1997) ne semblent plus tout à fait adaptées à la situation d'aujourd'hui, d'autant plus que les HES, comme les universités, doivent désormais accommoder leur fonctionnement à la sauce bolognaise, avec bachelors, masters, contrôles de qualité, accréditation et tutti quanti. Une nouvelle convention intercantonale est donc en voie d'être présentée aux autorités des cantons intéressés – tous ceux de Suisse romande ainsi que Berne pour l'école d'ingénieurs de Saint-Imier. Le texte reprend dans une large mesure les dispositions actuelles, tout en les ordonnant de façon plus claire. En voici l'essentiel.

### L'organisation

La HES-SO coiffe une multitude de hautes écoles dans les cantons partenaires, en les ventilant en six «domaines»: sciences de l'ingénieur, économie et services, santé, travail social, *design* et art, musique et arts de la scène. Les hautes écoles spécialisées sises dans un canton se regroupent en une Haute école cantonale.

Une «convention d'objectif» passée entre les cantons et la HES-SO définit les missions de celle-ci et des hautes écoles individuellement, les axes de développement stratégiques, le «portefeuille des produits offerts», le plan financier (enveloppe globale). Le Rectorat l'applique par voie de «mandats de prestations» donnés aux «domaines» et aux hautes écoles individuellement. Celles-ci, censées être autonomes... dans le respect du mandat de prestation et des règlements centraux (ainsi que du cadre juridique de leur canton de site), organisent l'enseignement et la recherche, nomment leur personnel, gèrent le budget qui leur est attribué et peuvent développer des activités non financées par la HES-SO.

Les organes de la HES-SO foisonnent: Comité gouvernemental (formé des conseillers d'Etat en charge du dossier dans chaque canton et prenant ses décisions à l'unanimité), Commission interparlementaire (intercantonale) de contrôle, Rectorat (un recteur et deux ou quatre vice-recteurs), Comité directeur (formé du Rectorat, des directeurs des HES cantonales et des responsables de «domaines»), Conseils de domaines (directeurs des écoles du «domaine» envisagé), Conseil stratégique (comité consultatif formé de personnalités extérieures à la HES-SO), organes de «participation» des étudiants et du personnel (dont un Conseil de concertation pour l'ensemble et des Conseils participatifs de domaines),

sans compter les organes de contrôle de la gestion et des comptes et la surveillance de l'administration fédérale.

### Le financement

Le financement, en provenance de la Confédération pour un tiers et des écolages pour une petite fraction, est assuré au reste, pour l'essentiel, par un «pot commun» alimenté de la manière suivante: 5% du montant nécessaire par une contribution forfaitaire de chaque canton (ou groupe de cantons, le Jura, Neuchâtel et Berne formant un club avec un seul représentant au Comité gouvernemental); 50% du montant nécessaire versé par les cantons, chacun en proportion du nombre de ses étudiants dans la HES-SO; 45% versé par les cantons, chacun en proportion du nombre d'étudiants des hautes écoles sises sur son territoire («avantage de site»). La dépense est fixée, en fonction d'un plan quadriennal indicatif arrêté par les cantons et avalisé par la Confédération, par tranches annuelles intégrées aux budgets cantonaux respectifs.

Dans ce système, il est probable que le Canton de Vaud, par exemple, paie – hors subventions fédérales et écolages – la quasi totalité des coûts des hautes écoles qu'il abrite; mais contrairement à l'adage, il paie et ne commande pas, du moins formellement. Le mécanisme de financement ne suffit pas à justifier l'existence de la HES-SO; il suffirait d'un accord fixant la contribution des cantons pour leurs étudiants inscrits dans une école d'un autre canton, comme pour les universités.

### Les hautes écoles sous tutelle administrative?

Les compétences des divers organes – et de la HES-SO par rapport à chaque haute école – sont définies de manière assez générale et abstraite. La «stratégie des domaines» comprend-elle la création d'un nouvel enseignement? Quel est le degré de précision des lignes budgétaires allouées à chaque école? Les textes disponibles ne le disent pas. Il semble que, jusqu'à présent, les hautes écoles n'ont guère eu à souffrir de directives trop envahissantes. La nouvelle convention est censée renforcer le Rectorat; on peut certes l'interpréter dans un sens très interventionniste; mais le droit de veto cantonal crée un certain contrepoids.

La HES-SO, si elle ne paraît pas liberticide pour les hautes écoles prises individuellement, du moins jusqu'à présent, constitue assurément une lourde bureaucratie. Imaginons qu'une haute école veuille créer un enseignement dont l'existence relève des organes centraux. Elle devra:

- s'assurer bien sûr de l'assentiment de son canton, en passant par la direction de la HES cantonale
- obtenir l'accord du Conseil de domaine
- soumettre le projet au Conseil participatif de domaine
- le présenter pour préavis au Conseil de concertation
- le présenter au Conseil stratégique en vue d'éventuelles recommandations
- obtenir la décision finale du Rectorat (finale... sous réserve de l'approbation du budget par les cantons).

On comprend les coups de gueule lancés par M. Pierre Keller lorsque l'ECAL est entrée dans la nébuleuse!

### Conclusion

La HES-SO est une construction artificielle, échafaudée à seule fin de satisfaire à des exigences administratives fédérales mal conçues. On devrait considérer les institutions de formation, à l'instar des entreprises, comme des maisons, et non comme les pièces d'une grande machinerie. Des maisons dont il faut respecter le caractère et l'unité, et soigner le dynamisme dont une direction libre et responsable est la garante.

Le machin HES-SO n'a en fait guère d'utilité. Il est sans doute souhaitable que les cantons se concertent pour répartir entre eux les disciplines et éviter les doublons dans celles où les effectifs d'étudiants sont faibles; c'est l'affaire des gouvernements. Au-delà, on voit surtout de la paperasse, des coûts inutiles et une construction somme toute fragile: le veto d'un canton sur une décision stratégique ou sur une ligne budgétaire peut tout bloquer.

Plutôt que d'adopter une nouvelle convention – au demeurant pas mal faite compte tenu de la folle complexité de l'affaire – les cantons devraient agir auprès de la Confédération pour qu'elle reconnaisse désormais chaque Haute école cantonale comme interlocutrice, afin que la superstructure occidentale puisse être supprimée.

JEAN-FRANÇOIS CAVIN

## Vivre et voter ici: on nous écrit

*J'ai découvert [...] votre article dans La Nation (N° 1922) au sujet de «Vivre et voter ici». Je ne m'étonne guère du caractère inconciliable de nos points de vue à ce sujet. Nous avons résolument une conception fort divergente de la notion de citoyenneté. Je me permets en revanche d'attirer votre attention sur un élément factuel inexact dans votre texte. L'initiative a été lancée et pilotée par les Verts et non par le PS, comme vous le dites à plusieurs reprises. L'initiative est par ailleurs portée par une kyrielle d'associations et communautés étrangères qui échappent totalement au reproche «clientéliste» dont vous gratifiez Verts et PS. Une énorme partie du travail sur le terrain a été accompli par ces communautés et non par les partis.*

Raphaël Mahaim,  
Député, coprésident de l'initiative  
«Vivre et voter ici»

Avec nos excuses, nous rendons aux Verts et à M. Mahaim la paternité de l'initiative. Pour notre défense, signalons que le comité d'initiative rapportait à la double présidence de MM. Mahaim et Scala, ce dernier étant à la fois conseiller communal socialiste et vice-président des Colonies libres italiennes en Suisse.

Si le projet avait été accepté par le peuple, les étrangers politisés qui se sont investis «sur le terrain» durant la campagne voteraient en faveur des deux formations qui leur ont octroyé les droits politiques, selon le vieux principe du donné pour un rendu. Cela n'est peut-être pas du clientélisme électoral, mais quelque chose qui y ressemble. (Réd.)

## Aspects de la vie vaudoise

### Van Gogh, Bonnard, Vallotton (entre autres...) à L'Hermitage

(fm) Si vous ne l'avez pas déjà fait, il vous reste moins de deux mois pour vous rendre sur les hauts de Lausanne, au musée de l'Hermitage, et découvrir l'impressionnante collection d'Arthur et Hedy Hahnloser. Ce couple de collectionneurs a réuni, au cours des quatre premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, un ensemble exceptionnel de tableaux, lesquels étaient si nombreux que leurs propriétaires les avaient suspendus un peu partout dans leur Villa Flora de Winterthour (même dans les salles de bains, paraît-il!). Dans cette collection, la part belle est faite à Bonnard et à Vallotton, mais on peut y voir aussi des œuvres de Hodler, Giovanni Giacometti, Cézanne, Manet, Renoir, Van Gogh, Matisse, Rouault, Redon, etc. Cet ensemble est visible pour la première fois en Suisse romande, ne le manquez pas! [A voir

jusqu'au 23 octobre 2011. Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 18h, le jeudi jusqu'à 21h]

### Le 500<sup>e</sup> Viret, c'est toute l'année!

(fm) Le réformateur vaudois Pierre Viret est bien né en 1511, mais, comme nous ignorons le jour et le mois de sa naissance, la commémoration a lieu toute l'année! Signalons donc qu'à Orbe, sa ville natale, se tient en ce moment et jusqu'au 11 novembre une exposition intitulée «Deux Pierre d'un coup». Montée par de jeunes diplômés de l'UNIL, elle se propose de présenter la cohabitation au quotidien entre catholiques et réformés dans le baillage commun d'Orbe-Echallens, et ceci à travers le regard de deux personnalités locales, Pierre Viret, évidemment, et le chroniqueur catholique Guillaume de Pierrefleur. [Orbe, Musée d'histoire locale, du mercredi au dimanche de 10h à 17h]

## Des finances trop saines

Les finances de l'Etat de Vaud vont bien, merci. Durant les cinq exercices 2006 à 2010, il a été possible de réduire la dette de 5,1 milliards (contre 3,9 prévus dans les budgets), de procéder à des amortissements extraordinaires pour environ 1,8 milliards et de créer des réserves. On l'a récemment appris, celles-ci sont même surdimensionnées, puisque le Conseil d'Etat a dû trouver d'urgence une utilisation au demi-milliard d'excédents du fonds réservé à la péréquation intercantonale (RPT). Malgré cette politique de fourmi, les excédents de revenus cumulés ont atteint 1,56 milliard, un résultat presque indécent comparé aux chiches équilibres précautionneusement annoncés dans chaque budget. L'exercice 2011 ne dépareillera pas la série puisque, selon notre suave ministre des finances, «les dernières projections [...] laissent entrevoir un résultat supérieur aux prévisions»<sup>1</sup>.

Cette santé éclatante surprend si l'on considère l'augmentation de 14,6% des dépenses de fonctionnement sur la même période. Les bons résultats vaudois s'expliquent en fait par la croissance surproportionnelle des rentrées, notamment fiscales. En cinq ans, ces dernières ont enflé de 1,2 milliard (+ 31%)!

Un autre facteur ayant favorisé les chiffres noirs est la difficulté du Canton à concrétiser les investissements prévus. Sur les 1,22 milliard des budgets cumulés du dernier quinquennat, seuls les trois quarts ont été effectivement dépensés. Pour l'année 2010, 304 millions ont tout de même été investis, record absolu des dix derniers exercices.

\*\*\*

Le premier commentaire que suscitent ces chiffres est que, contrairement aux affirmations du Gouvernement vaudois, l'Etat ne maîtrise pas la croissance de ses charges d'exploitation.

### Revue de presse

#### Réalité de l'insécurité

Dans sa chronique publiée le 2 septembre par *Le Temps*, Marie-Hélène Miauton relève:

*La dernière étude en date sur la criminalité vient de paraître sous la direction du prof. Martin Killias, mandaté par la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse. Elle apporte une confirmation éclatante à ce que le bon sens permettait déjà de constater: l'insécurité augmente en Suisse au point que nous avons rejoint, voire parfois dépassé nos grands voisins dans ce triste palmarès. [...]*

*Un autre sondage, réalisé celui-ci au printemps par la RTS, montrait que le souci de la population lié à l'insécurité recouvre autant les faits eux-mêmes que l'impuissance de la police et de la justice à leur égard. [...] Pourquoi se comporter bien si celui qui se comporte mal reste impuni, et pourquoi maîtriser ses pulsions si l'adversaire use librement de violence? Le citoyen en appelle donc à la sanction, non par désir de vengeance mais parce qu'elle est consubstantielle à la loi. [...]*

*Le mal à combattre n'est plus ce prétendu «sentiment d'insécurité», irrationnel et décrié, mais une réalité mesurée qu'il conviendrait enfin de prendre en compte afin d'en maîtriser l'évolution mortifère.*

Ph. R.

#### Le gouvernement des irresponsables

Les conditions dans lesquelles s'exerce aujourd'hui la justice face aux criminels sont maintenant dénoncées dans tous les cantons. A titre d'exemple ces déclarations du commissaire de police valaisan Frank Beretta («Il faut vite mettre un terme à tout ça», *Le Nouvelliste* du 1<sup>er</sup> septembre):

*[...] Le système des jours-amendes ainsi que le nouveau code de procédure pénale ne permet plus aux polices, ainsi qu'à la justice, de lutter efficacement contre la criminalité. Actuellement les seuls bénéficiaires sont les criminels et en tout cas pas les victimes et les citoyens honnêtes. Le délai entre le délit et la sanction, la dérision des sanctions, tout ça fait que les délinquants ont un certain sentiment d'impunité. Au final, certains policiers ont le sentiment de travailler dans le vide. Il faut urgemment mettre un terme à tout cela et redonner des outils de travail efficaces et dissuasifs aux polices et à la justice de ce pays!*

Urgent, mais ça prendra des années. Et surtout: qui est responsable de la situation actuelle? Les obscurs fonctionnaires fédéraux qui ont élaboré ces textes? Les conseillers fédéraux qui les ont soumis aux Chambres? Ils ont maintenant quitté le conseil fédéral et on les a oubliés. Ceux des 246 parlementaires qui ont voté ces textes? Lesquels? En fait plus personne n'en sait rien. Dans les diverses activités humaines, les personnes sont en général responsables de leurs actes. Dans le régime qui est le nôtre, les politiciens ne le sont pas.

E. J.

#### Changement de cap?

Dans une interview publiée par *24 heures* le 29 août, Florence Germond, nouvelle directrice lausannoise des finances, constate:

*Les choses sont claires. La situation est fragile, très fragile. On a des risques majeurs face à la détérioration de la conjoncture et à l'augmentation de la facture sociale. En matière énergétique, des décisions de Berne pourraient avoir de gros impacts sur les revenus des Services industriels. Enfin, nous avons un décalage entre les dépenses et les recettes. En période de haute conjoncture, ça va. Mais lorsqu'elle baisse... [...]*

*La Municipalité va travailler à la limitation des croissances. Dans l'administration, on ne peut plus assumer la croissance du personnel telle qu'on l'a connue. On ne pourra tout faire en même temps, et il va falloir fixer des priorités en augmentant le personnel là où ce sera indispensable.*

Autrement dit, le contraire de ce qui s'est fait depuis longtemps.

Ph. R.

Leur augmentation de près de 15% ne se laisse justifier ni par l'augmentation du coût de la vie (+4,2% durant la même période), ni par celle de la population résidente (+8,8%; où sont les économies d'échelle?), ni même par la combinaison de ces deux facteurs. Ceci est préoccupant: le quinquennat passé était une période de bonne conjoncture, comme le prouvent les rentrées fiscales. Que va-t-il advenir des dépenses de fonctionnement si la situation économique se dégrade, entraînant une hausse des charges sociales?

Deuxièmement, il faut s'interroger sur la capacité du Canton à investir dans son infrastructure. A l'exception de 2010, les investissements n'ont jamais atteint les plafonds budgétés; au cours de ce dernier lustre, les projets d'infrastructure ont au mieux représenté la moitié des investissements de l'Etat. La modestie de ces engagements est sans mesure avec l'annonce faite au début de cet été d'un Canton qui caresse l'ambition d'héberger bientôt un million d'habitants.

La capacité de développement avérée nous semble insuffisante pour deux raisons. Nous soupçonnons d'abord le Service du développement territorial (rattaché au Département de l'économie) et les Services des routes et de la mobilité (rattachés au Département des infrastructures) de ne pas avoir d'objectifs arrêtés et concertés sur la nature et la localisation des infrastructures nécessaires: ces services se contentent généralement de passer les projets de développement communaux ou régionaux qui leur sont soumis par les tamis de normes d'aménagement ou autres conceptions générales, établies hors sol. Dans ce sens, ces services freinent plus qu'ils ne suscitent de projets de développement. Nous pensons ensuite que, après près dix ans quasiment sans réalisation d'envergure, les compétences et les ressources pour plani-

fier et réaliser un nombre soudain double ou triple de projets d'infrastructure ne sont pas disponibles dans le Canton<sup>2</sup>. Cela prendra du temps pour les reconstituer.

Ce constat fait dès lors douter de l'utilité d'allouer 325 millions de l'excédent de la réserve destinée à la RPT pour financer des projets d'infrastructure et de mobilité. Cette manne permettra certes d'accélérer quelques projets techniquement et politiquement mûrs, notamment le tram ouest-lausannois. Mais nous sommes prêts à parier qu'une partie significative de ce montant restera en caisse, faute de projets aboutis ou de bras pour les réaliser. Faudra-t-il alors créer une nouvelle réserve pour disposer de ces fonds plus tard? Cette nouvelle poire pour la soif risque d'attiser d'autres gourmandises, génératrices de coûts d'exploitation durables pour l'Etat.

Des chiffres ci-dessus, constat doit finalement être fait d'une fiscalité excessive, générant des liquidités difficilement utilisables à court terme: en l'espace d'un lustre, les contribuables vaudois, certes aidés par la conjoncture, ont épongé le gros des dettes du Canton, amorti nombre d'immobilisations douteuses et constitué des réserves parfois surdimensionnées. En attendant le développement des projets d'infrastructure nécessaires au Canton, un relâchement de la pression fiscale serait un signe de remerciement apprécié des Vaudois et aiderait en sus à relancer la consommation.

CÉDRIC COSSY

<sup>1</sup> Conférence de presse du 19.08.2011 du Gouvernement sur l'allocation du demi-milliard de réserves excédentaires de la RPT.

<sup>2</sup> Citons pour exemple la construction de la route H144 entre Rennaz et les Evouettes: chantier la plupart du temps désert, adjugé à des entreprises sises hors du Canton, ouvrages d'art en attente depuis des mois.

## Le Coin du Ronchon

### Première «alerte nationale»: orage, ô désespoir

Les instituts chargés d'établir des prévisions économiques se trompent avec une grande régularité; la chose est connue et permet des pronostics relativement précis sur ce qui ne va pas se passer.

Ceux qui ont pour mission de fournir des prévisions politiques ne font pas beaucoup mieux; on l'a encore vu dimanche passé, alors que les sondages ne laissaient absolument pas imaginer qu'une majorité de Vaudois cautionnerait un chambardement de l'école publique encore plus catastrophique que tous les précédents.

Restent les instituts de prévisions météorologiques. Ceux-ci ont fait de grands progrès et nous annoncent désormais avec une bonne fiabilité le temps qu'il fera – ce qui n'est souvent pas d'un grand intérêt vu qu'il nous suffit généralement de savoir le temps qu'il fait, et que, quel que soit ce dernier et son adéquation avec les prévisions, l'enjeu est de toute manière bien moins critique que dans les questions économiques et politiques: les averses et les frimas ne font jamais autant de dégâts que la chute de la bourse ou la défaite d'une initiative de salut public.

Cela dit, lorsqu'on apprend que la toute première «alerte nationale» (lisez: fédérale) de *Météosuisse* (Office fédéral de météorologie et de climatologie) a débouché sur un flop complet, on rigole.

Entendons nous bien: nous nous réjouissons de ce qu'il n'y a finalement pas eu de tempête sur la Suisse. Mais nous constatons que la météorologie est aujourd'hui entre les mains d'une administration fédérale dont les responsables – comme partout ailleurs – ont tellement peur qu'on les accuse après coup de n'avoir pas été assez prudents, qu'ils préfèrent lancer dès la première goutte de pluie et maintenir contre vents et marées des «alertes nationales» qui sèment la panique dans la population et la confusion dans les institutions. C'est ce qu'on appelle le *principe de précaution*, déjà bien connu dans les domaines policier (alerte enlèvement), sanitaire (alerte H1N1) ou écologique (alerte aux mâles hiboux).

Cette tuile qui ne nous est pas tombée dessus faute de vent suggère que nous devons désormais apprendre à distinguer entre les tempêtes communales (celles qui sévissent dans un verre d'eau), les tempêtes cantonales (proches des citoyens et causant peu de dégâts, mais désuètes, car, paraît-il, on ne peut plus vivre avec vingt-six tempêtes cantonales à l'ère de la globalisation), et enfin les tempêtes fédérales, abusivement dites «nationales», centralisées, germanophones, et qui... ne cassent rien, au propre comme au figuré. Cette prévision vaut bien un orage, sans doute.

LE RONCHON

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne